*Année universitaire 2014/2015*
*Master Affaires publiques*
*Semestre d'automne 2014-2015*

# La représentation d'intérêt, pourquoi et pour quoi faire ?

François PÉRÈS

## PLAN DE COURS

Descriptif du cours

Au sein du Master Affaires Publiques, l'objet de l'enseignement électif est de permettre aux étudiants qui le souhaitent de compléter leurs connaissances du fonctionnement des institutions en étudiant le rôle du lobbyiste.

Il s'agit de comprendre la raison d'être de ce métier, son utilité et son fonctionnement. L'objectif est donc de mieux comprendre les circuits de décision en adoptant le point de vue des acteurs extérieurs à la sphère publique. Cet enseignement se veut utile aussi bien à ceux qui s'orienteront vers une carrière dans le secteur public qu'à ceux qui choisiront le privé.

Enseignant :

François Pérès (diplômé Sciences Po 1988), directeur associé de *Lysios Public Affairs.* 22 ans d'expérience au service d'organisations professionnelles, de cabinets de conseil en affaires publiques et de décideurs politiques.

Format pédagogique

Outre la séance de présentation, l'enseignement se déroulera comme suit :

- Deux séances consacrées aux notions fondamentales (intérêt général, intérêts particuliers) ;

- Trois séances dont l'objectif sera de consolider les connaissances des étudiants s'agissant des institutions françaises, afin d'identifier les principaux points de contact et terrains d'exercice du lobbying ;

- Cinq séances consacrées aux représentants d'intérêts, permettant de faire la typologie des principaux acteurs du lobbying, de leur organisation et de leurs méthodes ;

- Une séance récapitulative sur la légitimité du lobbying.

Outre les interventions de l'enseignant, les séances s'appuieront sur la présentation orale des travaux des étudiants (fiches techniques, exposés, mises en situation), qui feront l'objet de reprises par l'enseignant. Des professionnels seront également invités à intervenir, pour expliquer leur parcours, leurs missions, leur environnement de travail et leur articulation avec les autres acteurs.

Mode de validation

- Un devoir noté à l'écrit : une **fiche technique** par étudiant(e) de 3 pages maximum, qui pourra faire l'objet d'une présentation orale.
- Un devoir noté à l'oral :
  - un **point de situation**, à deux, pour présenter en 20 minutes les parties prenantes à un débat, leurs positions et leurs démarches de lobbying ;
  - ou une **mise en situation**, qui conduit l'étudiant à représenter une organisation ou une entreprise dans un débat (table-ronde au Parlement).
- La **participation orale** à chacune des séances.

➔ Attention : la fiche technique et les supports utilisés pour les présentations orales doivent être envoyés à l'enseignant au plus tard la veille de la séance à minuit.

Lectures recommandées

Olivier Picard, Jean-Christophe Adler, Nicolas Bouvier « *Le lobbying, Intérêts particuliers, bénéfices collectifs »* (Editions d'organisation)

Michel Clamen « *Manuel de lobbying* » (Dunod)

Franck J Farnel « *Le lobbying : stratégies et techniques d'intervention »* (Editions d'organisation)

Jean-Paul Charié (pour la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale) : *« Le livre bleu du lobbying »*

Rapport du groupe de travail sur les lobbies à l'Assemblée nationale (février 2013)

Conclusions du Bureau de l'Assemblée nationale du 26 juin 2013 sur le lobbying.

Et, bien sûr : la Constitution de la Ve République, le règlement de l'Assemblée nationale et le règlement du Sénat.

En complément :

- *Thank you for smoking* (Jason Reitman, 2006)
- *Erin Brockovich, seule contre tous »* (Steven Soderbergh, 2000)
- *La Guerre selon Charlie Wilson* (Mike Nichols, 2007)
- *Monsieur Smith au Sénat* (Franck Capra, 1939)
- *Révélations* (Michael Mann, 1999)
- *L'exercice de l'Etat* (Pierre Schoeller, 2011)
- *Borgen, une femme au pouvoir* (Adam Price, saisons 1, 2 et 3)
- *Quai d'Orsay* (Bertrand Tavernier, 2013)

Plan du cours

1. ***Date à définir*** **- Séance introductive**

    - Présentation de l'enseignement et tour de table
    - Répartition des travaux
    - Point de méthode : la fiche technique, le point de situation

**PARTIE I : LA PHILOSOPHIE DU LOBBYING**

2. ***Date à définir*** **- Intérêt général, intérêts particuliers : fondements et légitimité du lobbying**

    - Fiche technique : La loi Waldeck-Rousseau et ses conséquences
    - Fiche technique : Les lobbies aux Etats-Unis
    - Point de situation : Le rachat de SFR par Altice
    - *Point de cours* : analyse d'une critique des lobbies par Mme Lemorton, présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale (lien vers la vidéo).

3. ***Date à définir*** **- Les intérêts particuliers sous le régime de la Ve République**

    - Fiche technique : Le Conseil économique, social et environnemental
    - Fiche technique : Le rôle des partenaires sociaux
    - Point de situation : Le régime de l'assurance chômage des intermittents du spectacle

**PARTIE II : LES DECIDEURS - COMPRENDRE ET S'INSERER DANS LE CIRCUIT INSTITUTIONNEL**

4. ***Date à définir*** **- Le Parlement, cible traditionnelle du lobbying**

*Intervenant : Jean-Philippe Daniel, directeur associé, Lysios Public Affairs*

    - Fiche technique : Le régime des représentants d'intérêts à l'Assemblée nationale et au Sénat
    - Fiche technique : Le régime européen des représentants d'intérêts
    - Point de situation : La mission de concertation Taxis – VTC

5. ***Date à définir*** **- L'Exécutif, cible stratégique du lobbying**

*Intervenant : un ancien membre de cabinet ministériel*

    - Fiche technique : Les cabinets ministériels, mode d'emploi

- Fiche technique : La prévention des conflits d'intérêt par les ministres et leurs conseillers
- Point de situation : Le dossier Alstom

6. ***Date à définir*** **- L'administration, un interlocuteur quotidien**

- Fiche technique : L'administration centrale de Bercy
- Fiche technique : Le Conseil supérieur de l'audiovisuel
- Point de situation : Le passage de chaînes de télévision de la TNT payante à la TNT gratuite, de la loi audiovisuel à la décision du CSA.

## PARTIE III : LES INFLUENCEURS – LA REPRESENTATION D'INTERETS

7. ***Date à définir*** **- Le patronat : un acteur incontournable ?**

*Intervenant : Thibault Lanxade, Vice-Président du MEDEF*

- Fiche technique : Le rôle du MEDEF
- Fiche technique : Les principales organisations professionnelles
- Point de situation : La rédaction et l'examen de la proposition de loi sur les ondes électromagnétiques

8. ***Date à définir*** **- Les cabinets de conseil : un essor synonyme de professionnalisation**

*Intervenant : Eric Schell, associé gérant de Schell & Associés, responsable de la commission Europe et Internationale de l'AFCL*

- Fiche technique : L'AFCL
- Fiche technique : Le statut des avocats lobbyistes

9. ***Date à définir*** **- Les entreprises : un rôle de plus en plus direct**

*Intervenant : le directeur affaires publiques d'un grand groupe*

- Fiche technique : Comment le groupe Google organise-t-il son lobbying ?
- Fiche technique : Les PME ont-elles accès au lobbying ?
- Mise en situation : Le conflit entre BNP Paribas et les autorités américaines

10. ***Date à définir*** **- Un aperçu des outils du lobbyiste**

- Fiche technique : Le droit d'amendement
- Fiche technique : Les groupes d'études

- Mise en situation : La commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale organise une table ronde sur l'avenir du nucléaire.
    - EDF
    - Areva
    - Greenpeace

**11. *Date à définir* - Les outils du lobbyiste (suite)**

- Fiche technique : La commission « numérique » de l'Assemblée nationale
- Fiche technique : Les clubs parlementaires
- Mise en situation : La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale organise des auditions sur les nuisances aéroportuaires.
    - ADP
    - Air France
    - Une association environnementale ou de riverains

*Date à définir* - Séance récapitulative